



N...../CO/M/CAB

Ouagadougou, le 22 DEC. 2015

Le Président de la délégation spéciale
de la commune de Ouagadougou

à

Madame la Présidente de la
Fondation Nicolas

Lausanne (Suisse)

Objet : lettre de satisfecit

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous traduire ma reconnaissance et ma satisfaction vis-à-vis du partenariat qui lie la ville de Ouagadougou à la Fondation Nicolas (Lausanne en Suisse) représentée au Burkina Faso par Monsieur Evariste ZONGO.

Cette collaboration en 2012 s'est matérialisée par la signature d'une convention entre la mairie de Nongr-Massem et la Fondation Nicolas De Preux pour la construction du lycée Nicolas De Preux de 12 classes, d'un bâtiment administratif et d'une salle de bibliothèque.

Le lycée Nicolas De Preux, sis au secteur 42, arrondissement 10, offre actuellement une capacité d'accueil de 1000 élèves. Il fait la fierté et le bonheur des parents, des élèves et de la population de cette partie de la ville de Ouagadougou.

Par conséquent, vous voudrez bien trouver à travers cette lettre de satisfecit, le témoignage du soulagement de toute la population de Ouagadougou et sa gratitude à la Fondation Nicolas et tous les donateurs.

Tout en vous souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

**Damien GAMPINE**Administrateur civil
Chevalier de l'Ordre national**AMPLIATIONS :**

- Gouvernorat Ouagadougou
- H-C Ouagadougou
- Arrondissement n°10
- Représentant pays Fondation Nicolas